École secondaire De Rochebelle

1095 Avenue De Rochebelle
Québec G1V 4P8

Politique linguistique (PEI)



Cette politique est révisée annuellement.
Date de révision : 24 septembre 2026

École secondaire De Rochebelle

TABLE DES MATIÈRES

Préambule **2**
Mission et vision de l'établissement 2
Énoncé de politique 2
But de la politique linguistique 2
Principes généraux et contexte socioculturel **3**
Principes généraux 3
Contexte socioculturel 3
Langue d'enseignement **4**
Le français comme langue d'enseignement 4
Langue de la communauté scolaire **6**
Le français comme langue de la communauté scolaire 6
Langue seconde **7**
L'anglais comme langue seconde 7
Langue tierce et multilinguisme **9**
L'espagnol comme langue tierce 9
Soutien au multilinguisme 10
Accès au programme de l'IB **11**
Implication des parents **12**
Liens avec les autres politiques **13**
Liens avec la politique d'intégrité 13
Liens avec la politique d'inclusion 13
Liens avec la politique d'évaluation 14
Liens avec la politique d'admission 14
Bibliographie **15**
Annexes **16**

Préambule

Mission et vision de l'établissement

Mission

Dans le respect du principe de l'égalité des chances, l'école a pour mission d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves.
L'école secondaire De Rochebelle vise la réussite éducative et l'épanouissement de chacun des élèves.

Vision

L'école secondaire De Rochebelle est un établissement renommé pour son dynamisme, son sens de l'innovation, son contact étroit avec sa communauté et son caractère inclusif. Elle offre un milieu d'enseignement et d'échanges qui stimule le désir d'apprendre, développe la curiosité et la créativité et multiplie les occasions de dépassement de soi. Grâce au développement de l'esprit critique, l'élève est guidé vers une autonomie de réflexion et d'action qui contribue à son épanouissement. Ces qualités préparent les élèves à devenir de jeunes citoyennes et citoyens outillés, responsables, équilibrés, engagés et ouverts sur le monde.

Énoncé de politique

L'application des mesures de cette politique linguistique s'est accomplie par l'action conjuguée de tous les éducateurs. Le rôle de la direction a été de donner forme à cette politique et d'en soutenir l'action; les interventions concrètes des éducateurs auprès des élèves en assurent le succès. Cette politique fait d'ailleurs partie des orientations du projet éducatif de l'école.

But de la politique linguistique

La présente politique linguistique vise à établir les contextes d'utilisation, d'enseignement et d'apprentissage des différentes langues en usage à l'école secondaire De Rochebelle ainsi que les mesures favorisant l'amélioration de leur qualité.

Principes généraux et contexte socioculturel

Principes généraux

La transmission de cette politique aux enseignants se fait au début de l'année scolaire par la coordonnatrice. Les enseignants de langue sont responsables de sa présentation auprès des élèves dès les premières semaines de cours.
Cette politique est révisée annuellement par la coordonnatrice et un membre de la direction. De plus, par ses politiques de supervision pédagogique et de perfectionnement, l'école encourage son personnel à s'investir dans une démarche de développement professionnel et d'actualisation de ses compétences, notamment par rapport à la qualité de la langue. C'est ainsi que tous les enseignants de français et d'anglais sont invités à suivre les formations offertes par le Centre de services des Découvreurs lors des journées pédagogiques ou encore à aller rencontrer les conseillers pédagogiques de ces matières. Enfin, l'école s'engage à soutenir financièrement toutes les activités de perfectionnement de l'IB concernant la *langue et littérature*, française et anglaise, telles que définies dans le cadre de cette politique.

Contexte socioculturel

Les élèves et le personnel sont majoritairement francophones d'origine et de culture québécoise. Des élèves de plus de 70 nationalités différentes fréquentent notre école, dont plus de 200 élèves inscrits dans des classes de francisation. Ce service s'adresse aux élèves dont la langue maternelle n'est pas le français et dont la connaissance de la langue ne permet pas de suivre l'enseignement des cours réguliers.

La langue maternelle des membres du personnel est majoritairement le français. La langue seconde enseignée est l'anglais et l'espagnol est enseigné comme langue tierce à tous les élèves du PEI.

Le français comme langue d'enseignement

C'est par un enseignement rigoureux de la langue française que l'école De Rochebelle prépare tous ses élèves à communiquer leur pensée de manière responsable et à s'ouvrir sur le monde. Voici les dispositions qui assurent la mise en place de la politique linguistique concernant le français :

- Au début de l'année scolaire, une planification verticale et horizontale de la progression des apprentissages en français est faite par tous les enseignants de français de la 1re à la 5e secondaire.
- Afin de favoriser l'utilisation d'une langue précise et variée convenant au contexte et à l'intention, chaque classe d'enseignement du français est pourvue de grammaires, de dictionnaires Robert ou Larousse, de Multi dictionnaires des difficultés de la langue française, du dictionnaire électronique Usito, de recueils de conjugaisons de verbes, de dictionnaires des synonymes et des cooccurrences pour tous les élèves.
- Afin de favoriser l'importance de la lecture, l'école a instauré une période de lecture, la période **L.I.S.E**. C'est ainsi qu'à la 3e période de la journée, les enseignants sont invités à offrir aux élèves une quinzaine de minutes de **Lecture Ininterrompue en Silence à l'École.**
- Des projets de lecture et d'écriture enrichissants et variés sont proposés aux élèves à tous les niveaux du secondaire. Tous les types de lecture et d'écriture sont abordés durant les 5 années du PEI; la fable, le conte, la nouvelle, le roman, la poésie, la pièce de théâtre, l'article de revue, de journal, l'article critique, la lettre ouverte, la bande dessinée, le roman graphique, le blogue, etc.
- En plus de la panoplie d'œuvres classiques et contemporaines disponibles à la bibliothèque, différentes activités sont proposées par la bibliothécaire tout au long de l'année scolaire : présentation en classe de différents ouvrages et romans, quiz, concours de la lecture du mois, etc.

- Des stratégies variées correspondant aux différents types de textes et de discours sont enseignées pendant les 5 années du PEI afin de favoriser la pensée créative et critique autant à l'oral qu'à l'écrit.
- Plusieurs activités de promotion de la langue française sont organisées : visite d'auteurs, sorties au théâtre, présentations orales pendant les projets interdisciplinaires de la 1re à la 5e secondaire, etc.
- Les mots-consignes du PEI pour la *Langue et la littérature* sont fréquemment utilisés, particulièrement dans les évaluations critériées du PEI, dès la 1re secondaire, assurant ainsi leur acquisition et compréhension en prévision de l'évaluation électronique de *Langue et littérature* de 5e secondaire.

Le français comme langue de la communauté scolaire

Le français est la langue d'expression et de communication usuelle pour tous les éducateurs et les élèves.

La maitrise de la langue française est une priorité pour l'école, notamment dans le but de préserver la richesse de cette langue dans le contexte national et mondial actuel, et doit, à ce titre, interpeler tous les membres du personnel. Ainsi donc, tous les membres de l'école se sentent responsables du maintien et de l'amélioration de la qualité du français dans l'école.

Les enseignants des matières autres que l'anglais et l'espagnol privilégient les actions suivantes:

- exiger et vérifier l'acquisition du vocabulaire et de l'orthographe propres à leur matière;
- vérifier l'acquisition des mots-consignes du PEI propres à leur matière;
- soigner et varier la complexité de la formulation des consignes et s'assurer que les élèves les comprennent bien en situation d'apprentissage;
- corriger les formulations incorrectes, présenter aux élèves la correction des erreurs les plus fréquentes autant à l'oral qu'à l'écrit; des dictionnaires Robert et Larousse sont à la disposition des élèves dans toutes les classes d'enseignement autres que celles de l'anglais et espagnol.
- Afin de favoriser le respect des droits de propriété intellectuelle, les conventions bibliographiques et de citations des sources sont enseignées au 1er cycle du secondaire et appliquées dans toutes les matières de la 1re à la 5e secondaire. Ces règles de rédaction sont consignées dans le *Guide méthodologique* de l'agenda scolaire de l'élève du PEI (ANNEXE 1).
- Tous les superviseurs de projet personnel s'assurent de la qualité de la langue dans les travaux remis dans le cadre de la réalisation du projet.

L'anglais comme langue seconde

Dès leur entrée au secondaire, tous les élèves sont inscrits au programme d'anglais enrichi, *Enriched English as a Second Language.* Cependant, comme leur niveau de maitrise de la langue seconde diffère énormément, une mise à niveau est faite en 1re secondaire. Ainsi, afin de respecter leur niveau d'apprentissage de l'anglais, les élèves du 1er cycle commencent en phase 2 (niveau débutant), puis passent en phase 3 (intermédiaire) en 2e secondaire. En 3e secondaire, ils atteignent la phase 5. En 4e secondaire, les élèves poursuivent avec l'enseignement de l'anglais du *Language and literature guide*. Il en va de même pour tous les élèves de 5e secondaire qui poursuivent en anglais langue maternelle et qui sont inscrits à l'évaluation électronique de l'IB de *Langue et littérature* en anglais de fin d'année leur permettant de recevoir le certificat bilingue de l'IB.

Voici les dispositions qui assurent la mise en place de la politique linguistique concernant l'anglais :

- Au début de l'année scolaire, une planification verticale et horizontale de la progression des apprentissages de l'anglais est faite par tous les enseignants d'anglais de la 1re à la 5e secondaire.
- Des projets de lecture enrichissants et variés (romans, revue, journaux, théâtre, poésie) sont proposés aux élèves de la 1re à la 5e secondaire.
- Une section entière de la bibliothèque de l'école est réservée aux ouvrages en langue anglaise : romans, revues, bandes dessinées, etc.
- Les mots-consignes du PEI pour *Acquisition de langue* sont fréquemment utilisés de la 1re secondaire à la 3e secondaire, particulièrement dans les évaluations critériées du PEI. Ceux de *Language and literature* le sont à partir de la 4e secondaire afin d'en favoriser l'acquisition et la compréhension auprès de tous les élèves en prévision de l'évaluation électronique de *Language and literature* de 5e secondaire.

- Les élèves qui éprouvent des difficultés en anglais bénéficient d'un système de pairs aidants et d'aide aux devoirs au 1er cycle; des cours de récupération sont offerts par les enseignants à tous les niveaux.
- Les élèves désirant réaliser leur projet personnel de l'IB en anglais peuvent le faire.
- Des voyages culturels, linguistiques, de niveau et d'échanges, dans des contrées anglophones sont proposés habituellement à chaque année. Les destinations peuvent varier cependant en fonction de certains facteurs politiques ou économiques.
- Le tableau ci-dessous illustre les phases d'acquisition de l'anglais relativement au PEI de l'IB :

Niveaux	**1re secondaire**	**2e secondaire**	**3e secondaire**	**4e secondaire**	**5e secondaire**
Enriched English Second	*Language acquisition* Phase 2	*Language acquisition* Phase 3	*Language acquisition* Phase 5		
Language and literature				*Language and literature*	*Language and literature*

L'espagnol comme langue tierce

L'espagnol comme la langue tierce est intégré à la grille-matières. Ainsi, les élèves reçoivent un total de 200 heures de cours d'espagnol en 2e et 3e secondaire, mais réussissent l'équivalent d'un programme de 300 heures.

Voici les dispositions qui assurent la mise en place de la politique linguistique concernant l'espagnol :

- Une section de la bibliothèque de l'école est réservée aux ouvrages en langue espagnole : romans, revues, etc.
- Un cours d'espagnol en option est offert en 5e secondaire.
- Le tableau ci-dessous illustre les phases d'acquisition de l'espagnol relativement au PEI de l'IB :

	1re secondaire	2e secondaire	3e secondaire	4e secondaire (IB)	5e secondaire
Espagnol	------	Acquisition de langues Phase 1	Acquisition de langues Phase 3	------	Acquisition de langues Phase 5

- Les élèves désirant réaliser leur projet personnel en espagnol peuvent le faire.
- Tout au long de l'année, les élèves éprouvant des difficultés en espagnol sont inscrits aux activités de soutien pédagogique et de récupération.

Soutien au multilinguisme

Le contexte multiethnique grandissant dans notre milieu est un avantage pour les élèves de l'école. Ce contexte favorise une ouverture sur le monde. Par exemple, Des activités de soutien linguistique sont animées par des groupes de 3e secondaire. Ils participent aussi aux activités de la semaine de la francisation.

Pour les élèves francophones qui arrivent au programme après la 3e secondaire, des moyens sont mis en place pour qu'ils puissent être au même niveau que les autres élèves en espagnol. Les élèves sont pris en charge par une enseignante d'espagnol qui s'assure que les élèves atteignent le niveau requis.

Pour garantir une intégration et un accès égal au PEI à tous les élèves, ceux qui étudient dans une langue différente de leur langue maternelle/parlée à la maison/ personnelle ont accès aux outils de traduction pendant les évaluations, notamment pendant les évaluaions électroniques de l'IB.

Accès au programme de l'IB

Peu importe la langue maternelle ou la langue parlée à la maison, l'élève qui répond aux exigences pour entrer au programme pourra être admis. Il a droit aux outils de traduction lors de l'examen d'admission. Une fois admis, des mesures seront établies pour assurer sa réussite dont l'instauration automatique d'une mesure de temps supplémentaire pour utiliser les ouvrages de références dont il a besoin.

Implication des parents

Pratiques de l'établissement

Les parents sont partie prenante du développement langagier de leur enfant. Ils doivent prendre connaissance de la politique linguistique et des règles en matière de communication qui sont appliquées à l'école.

Les parents doivent avoir un souci d'appuyer l'école dans sa démarche de développement de la qualité de la langue française. Ils doivent aussi appuyer et soutenir les enseignants du PEI en acquisition de langues.

Ces demandes sont communiquées aux parents dès le début d'année par la direction adjointe et les enseignants et renforcées auprès des élèves en cours d'année.

Bref, l'établissement compte sur la participation des parents pour contribuer à développer chez les jeunes de bonnes compétences langagières autant en français qu'en anglais et en espagnol. Toute la communauté scolaire doit travailler en collaboration pour que les jeunes utilisent un français de qualité et qu'ils puissent apprendre à communiquer de façon adéquate en anglais et en espagnol.

Liens avec les autres politiques

Liens entre la politique linguistique et la politique d'intégrité

La politique linguistique est en lien direct avec la politique d'intégrité. En effet, les enseignants s'assurent de développer chez leurs élèves de bonnes compétences de communication. Ainsi, pour devenir un bon communicateur, autant à l'oral qu'à l'écrit, les élèves doivent faire preuve d'intégrité intellectuelle. Par exemple, ils doivent s'assurer de nommer leurs sources, de citer correctement les ouvrages utilisés, de ne pas copier le travail d'autrui, bref, de respecter les principes d'intégrité enseignés à l'école et diffusés dans l'agenda scolaire.

Liens entre la politique linguistique et la politique d'inclusion

Les élèves dont le français n'est pas la langue de communication usuelle bénéficient de mesures visant à favoriser leur réussite telles que spécifiées dans notre politique d'inclusion, en conformité avec la présente politique.
En effet, les pratiques énoncées dans notre politique d'inclusion garantissent une intégration et un accès égal au PEI à tous les élèves, notamment à ceux et celles qui étudient dans une langue différente de leur langue maternelle/parlée à la maison/personnelle.

Liens entre la politique linguistique et la politique d'évaluation

La langue étant un outil de communication essentiel, toute l'équipe école est concernée par le respect de celle-ci. La politique linguistique est donc en conformité avec la politique d'évaluation.
Tous les élèves doivent communiquer de façon adéquate autant à l'écrit qu'à l'oral. Tous les enseignants s'assurent que les élèves utilisent un langage adéquat et développent de bonnes compétences linguistiques, et ce, dans les trois langues (français, anglais et espagnol).
De plus, puisque la composante *communication* est présente dans tous les groupes de matière, tous les enseignants ont la responsabilité de sensibiliser les élèves à l'importance d'une bonne communication.

Liens entre la politique linguistique et la politique d'admission

L'établissement tient compte de la langue maternelle des élèves lors de passation des tests d'admission en conformité avec sa politique linguistique.
En effet, étant donné que les tests d'admission sont effectués dans la langue française, l'élève dont le français n'est pas la langue maternelle a la possibilité d'utiliser un dictionnaire de traduction pour réaliser les tests s'il en fait préalablement la demande.

PROCESSUS DE RÉVISION

N.B. La présente politique est révisée annuellement par la coordonnatrice en collaboration avec la direction adjointe et l'ensemble des enseignants du programme.

Bibliographie

BACCALAURÉAT INTERNATIONAL, *Le programme d'éducation intermédiaire : des principes à la pratique*.

Guide méthodologique, Agenda de l'école secondaire De Rochebelle.

Annexes

ANNEXE 1

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE DE ROCHEBELLE



1. La citation et l'utilisation des guillemets

Citer signifie reproduire exactement entre guillemets ce qui a été dit ou écrit en mentionnant la source. Quand une citation comporte trois lignes et moins (40 mots), il faut la faire dans le corps du texte. Elle est introduite à l'aide de guillemets.

Exemple 1

On oublie souvent l'origine des biens de consommation que l'on peut acheter au coin de la rue. « On ne veut pas savoir que les T-Shirts et autres vêtements continuent à se vendre à bas prix parce qu'ils ont été fabriqués en Asie par des gens payés moins de 15 cents l'heure[1] » et qui sont souvent des enfants.

⚠ L'appel de note (le chiffre en exposant) doit se trouver à l'intérieur de la parenthèse après le dernier mot, sans espace.

2. La mention de la source d'une citation

Il existe DEUX manières d'indiquer la provenance de la citation: avec une note de bas de page (exemples 1, 3, 4, 5 et 6) ou avant ou après la citation comme dans l'exemple ci-dessous. Dans ce cas, la note de bas de page n'est pas nécessaire.

Exemple 2

On oublie souvent l'origine des biens de consommation que l'on peut acheter au coin de la rue. Comme l'écrit Serge Mongeau (1998, p. 43) : « On ne veut pas savoir que les T-Shirts et autres vêtements continuent à se vendre à bas prix parce qu'ils ont été fabriqués en Asie par des gens payés moins de 15 cents l'heure. »

3. L'utilisation du deux-points et l'emplacement du point final

Si la citation est intégrée dans une phrase, elle ne nécessite pas de deux-points et de point final (exemples 1 ,3, 4 et 5). Si la citation est une phrase complète, elle est introduite par deux-points, commence par une majuscule et se termine par un point à l'intérieur du guillemet (exemples 2 et 6). Ce point agit comme point final de la phrase.

4. L'utilisation des crochets [...] pour couper un ou des mots du texte original

Les mots que l'on ne veut pas reproduire sont remplacés par des points de suspension entre crochets [...]. Dans cet exemple, les mots *et autres vêtements* ont été effacés.

Exemple 3

On oublie souvent l'origine des biens de consommation que l'on peut acheter au coin de la rue. « On ne veut pas savoir que les T-Shirts [...] continuent à se vendre à bas prix parce qu'ils ont été fabriqués en Asie par des gens payés moins de 15 cents l'heure[2] » et qui sont souvent des enfants.

---

[1] Serge MONGEAU. *La simplicité volontaire, plus que jamais...*, Montréal, Éditions Écosociété, 1998, p. 43.
[2] *Ibid.*

5 La paraphrase

1. Qu'est-ce qu'une paraphrase?

Mis à part les citations, il est aussi possible d'utiliser la paraphrase afin de rapporter les propos et les idées d'un ou plusieurs auteurs. Contrairement à la citation, la paraphrase reformule les propos et ne les copie pas. Elle peut être utile dans les cas suivants:

1. Le texte comporte déjà plusieurs citations.
2. Les propos d'un auteur peuvent être résumés en quelques phrases ou mots.

2. La mention de la source lors d'une paraphrase

La mention de la source lors de la paraphrase peut se faire de deux manières. Voici des exemples.

Prenons l'extrait suivant qui était utilisé sous forme de citation précédemment :

Extrait original

> On ne veut pas savoir que les hamburgers coutent si peu cher parce qu'une partie de la viande que nous consommons provient d'animaux élevés en Amérique centrale dans ces vastes espaces déboisés volés aux Autochtones qui y habitaient. On ne veut pas savoir que les T-shirts et autres vêtements continuent à se vendre à bas prix parce qu'ils ont été fabriqués en Asie par des gens payés moins cher de 15 cents l'heure.[1]

Exemple 1 - référence <u>après</u> la paraphrase

Dans la paraphrase, il n'y a pas de note de bas de page. La mention de la source se fait entre parenthèses après la phrase qui résume les propos de l'auteur. Si jamais un auteur a deux ouvrages ou plus parus la même année, on ajoutera une lettre dans la bibliographie après l'année (Mongeau, 1998a; Mongeau, 1998b, etc.).

⚠ (Auteur, année de publication: page(s) où se trouvent les propos)

mple 1

> Il ne faut pas s'étonner du faible prix de certains biens de consommation disponibles en Amérique du Nord. Si certains produits tels les T-shirts ne coutent pas cher, c'est souvent parce qu'ils ont été fabriqués par des gens sous-exploités (Mongeau, 1998, p. 43).

Exemple 2 - référence <u>intégrée</u> texte

Dans cet exemple, le nom de l'auteur n'est pas écrit à la fin de la paraphrase, mais à l'intérieur du texte. Dans ce cas, il faut mettre entre parenthèses l'année de l'ouvrage duquel les propos proviennent ainsi que la ou les pages.

mple 2

> Il ne faut pas s'étonner du faible prix de certains biens de consommation disponibles en Amérique du Nord. Comme l'écrit Mongeau (1998, p. 43), si certains produits tels les T-shirts ne coutent pas cher, c'est souvent parce qu'ils ont été fabriqués par des gens sous-exploités.

⚠ (année de publication: page(s) où se trouvent les propos)

[1] Serge MONGEAU. *La simplicité volontaire, plus que jamais...*, Montréal, Éditions Écosociété, 1998, p. 43.

9 Comment éviter le plagiat ou la tricherie ?

PLAGIER : c'est voler ou emprunter les mots (dits ou écrits), les idées, les théories, les faits (qui ne sont pas considérés comme des connaissances générales), les statistiques, les œuvres d'art, etc. d'une personne en les faisant passer pour les nôtres. Plagier, c'est omettre de mentionner la provenance de ses sources. La traduction et la modification partielle ou totale des textes d'autrui constituent une forme de plagiat si la source n'est pas indiquée correctement. Lorsque vous citez vos sources, vous devez le faire en respectant les règles de présentation matérielle généralement acceptées.

Évidemment, on ne peut pas toujours être original et réinventer la roue… Il est donc tout à fait normal de s'inspirer des écrits, des pensées, des théories et des paroles des autres. Cependant, il faut le faire de façon acceptable afin de ne pas se livrer à un acte de plagiat.

« Votre diplôme doit refléter les connaissances et les habiletés acquises durant vos études. Il n'en tient qu'à vous qu'il représente aussi un sens des valeurs élevé et un grand souci d'intégrité et qu'il témoigne, en somme, de votre savoir-faire » (*Copier c'est plagier*, HEC Montréal). Le plagiat porte atteinte à votre réputation ainsi qu'à celle de votre école. N'oubliez pas, plagier c'est frauder !

PRINCIPES

- Tout emprunt cité textuellement doit être placé entre guillemets et accompagné d'une référence complète (nom de l'auteur, titre de l'ouvrage, éditeur, année, page).
- Il est inacceptable de **paraphraser** (reprendre les idées ou les opinions, mais en utilisant des synonymes) quelqu'un en faisant passer ses propos pour les vôtres, et ce, qu'il s'agisse d'un texte (incluant les statistiques et les images) provenant d'un livre, d'une revue, d'un quotidien, d'un site Internet ou de toute forme d'IA générative.
- Tout emprunt d'idées, de théories ou d'opinions doit être accompagné d'une référence complète.
- Le plagiat et la tricherie ont plusieurs visages, par exemple : c'est utiliser un travail effectué par une autre personne; c'est utiliser du matériel non autorisé pendant un examen; c'est jeter un coup d'œil sur la copie d'examen d'un autre élève. Toutes ces pratiques relèvent du plagiat et de la fraude.
- Dans le cas d'un travail d'équipe, lorsque votre nom figure sur le travail, vous en partagez la responsabilité. N'oubliez pas, vous triomphez en équipe, mais vous périssez également en équipe ! Soyez vigilants.
- Le plagiat peut entraîner des conséquences graves : l'attribution de la note zéro pour tout travail contenant toute forme de plagiat. Le plagiat peut même mener jusqu'au renvoi de l'école.

Cette page et la suivante proviennent d'un document préparé par François Lapointe (octobre 2007). Adaptation d'un texte de François-Pierre Gingras de l'Université d'Ottawa.

Exemples de paraphrases acceptables

Supposons que vous voulez vous servir du texte suivant dans un travail :

Feux dans l'ouest, inondations. Vagues de chaleur. Le climat lui-même est-il en train de changer ? Fort probablement, mais ce sont nos enfants et nos petits-enfants, dans leurs vieux jours, qui seront en mesure de le dire avec certitude. Le climat, c'est une moyenne sur 30 ans, dit Claude Villeneuve, biologiste et grand vulgarisateur des changements climatiques. Toutefois, les spécialistes s'entendent : la sécheresse en Colombie-Britannique, les orages violents provoquant des inondations dans les Bois-Francs et la sécheresse en Europe illustrent exactement ce que l'avenir nous réserve. L'extrême pourrait devenir la norme. Cela colle parfaitement aux prévisions de ce qui va se passer, si on continue à envoyer des gaz à effet de serre dans l'atmosphère. (...) Résultat : la concentration de gaz à effet de serre augmente à chaque année. En 1765, il y avait 279 parties par million (ppm) de CO_2 dans l'atmosphère. Aujourd'hui, la concentration est de 370 ppm, une augmentation de 30 %.*

* Charles CÔTÉ. « Sécheresses, déluges, canicules... », *La Presse* (Montréal), vol. 119, n° 285, 9 août 2003, cahier B, p. 3.

Vous avez cité textuellement *:

Le journaliste Charles Côté, du journal La Presse, s'interroge : « Le climat lui-même est-il en train de changer ? Fort probablement, mais ce sont nos enfants et nos petits-enfants, dans leurs vieux jours, qui seront en mesure de le dire avec certitude.[1] »

[1] Charles CÔTÉ. « Sécheresses, déluges, canicules... », *La Presse* (Montréal), vol. 119, n° 285, 9 août 2003, cahier B, p. 3.

Acceptable parce que :

Le texte de l'auteur est placé entre guillemets et la source est citée à l'aide d'une note de bas de page.

Vous avez cité textuellement :

Tout comme le mentionne Charles Côté, le climat nous réserve des surprises dans l'avenir et « ce sont nos enfants et nos petits-enfants, dans leurs vieux jours, qui seront en mesure de le dire avec certitude[1] ».

[1] ~~Charles CÔTÉ. «~~ Sécheresses, déluges, canicules... », *La Presse* (Montréal), vol. 119, n° 285, 9 août 2003, cahier B, p. 3.

Acceptable parce que :

Vous avez brièvement exprimé en vos propres termes l'essentiel de ce que l'auteur affirme et vous avez appuyé vos dires par une citation entre guillemets en mentionnant votre source.

Vous avez paraphrasé et cité textuellement :

Selon Charles Côté (2003), le climat exceptionnel que nous subissons depuis quelque temps laisse présager un avenir incertain. Il est trop tôt pour qu'il s'agisse d'une certitude. C'est plutôt la génération qui suivra qui sera plus en mesure de juger des changements climatiques à long terme.

En fait, les statistiques à ce sujet sont inquiétantes : « En 1765, il y avait 279 parties par million (ppm) de CO_2 dans l'atmosphère. Aujourd'hui, la concentration est de 370 ppm, une augmentation de 30 %.[1] » Comme l'accroissement semble s'accélérer, le taux de CO_2 pourrait atteindre près de 500 ppm dans une centaine d'années.

[1] Charles CÔTÉ. « Sécheresses, déluges, canicules... », *La Presse* (Montréal), vol. 119, n° 285, 9 août 2003, cahier B, p. 3.

Acceptable parce que :

Les propos de l'auteur sont résumés dans vos propres mots, mais en respectant le sens de ses affirmations (rien d'ajouté, rien de retiré). Enfin, le plus important: au début du paragraphe, vous avez indiqué votre source.

Dans le deuxième paragraphe, vous citez votre source et vous terminez par une extrapolation personnelle.